



RAPPEL :

- Les cotes **L** et **H** correspondent aux cotes fabrication du châssis K.LINE.
- Prévoir un jeu de 5 mm mini sur la périphérie entre l'ancien et le nouveau dormant.

La mise en oeuvre doit être effectuée en respect des règles, normes et DTU en vigueur. Sous charges d'exploitation, la déformation verticale de la structure devra être limitée à 3mm.